

Procès-verbal Réunion du comité Gouvernance

Le 11 mars 2024 à 11 h Rencontre virtuelle par la plateforme TEAMS

PRÉSENTS ABSENTS

M. Elias Kallas, président du comité	
M. Steeve Chapados, administrateur	
M. Stéphane Labine, administrateur	
Mme. Jacinthe Sicotte, administratrice	

Également présents

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres.

1. Ouverture de la rencontre

Le président ouvre la rencontre à 11 h 2.

2. Lecture de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec la correction à apporter dans le détail des heures puisque la rencontre a été déplacée à 11 h.

3. Appel de candidatures – Relève DG

Un membre de la relève DG sera invité à siéger comme observateur au CA conformément aux nouveaux règlements généraux. Pour se faire, l'on propose de procéder à un appel de candidatures.

Le comité recommande l'adoption de l'appel de candidatures lequel :

- Circonscris des droits moindres que ceux des administrateurs élus
- Oblige les observateurs à être assujettis aux mêmes devoirs et obligations que les administrateurs
- Confère un mandat d'un an par comparaison à deux pour les administrateurs
- Requiers que la candidature soit accompagnée d'une lettre d'intérêt
- Accorde au comité gouvernance la pleine compétence pour déterminer de la validité d'une candidature.



La cotisation et l'offre de service destinée aux les membres de la relève a été examinée par le comité d'audit qui suggère une cotisation symbolique de 350 \$ et une offre de service limitée.

4. Candidatures administrateurs – validité et profils

Selon les règlements généraux, un comité de mise en candidature doit être mis en place afin de déterminer la validité des candidatures reçues.

Il est convenu d'utiliser les grandes lignes des règlements généraux afin de statuer sur la validité de celles-ci en conservant à l'esprit les compétences d'intérêt et la diversité.

5. Candidatures administrateurs – documents de candidatures

Suivant l'intérêt du comité de bonifier le processus de mise en candidature au-delà d'un simple formulaire en prévision de l'AGA et également de pouvoir procéder aux votes sans que les résultats paraissent publiquement à l'écran, des démarches ont été effectuées pour trouver une plate-forme de vote. La plateforme Scrutari qui a passé le test des niveaux de sécurité Desjardins, sera examinée pour sa capacité à bonifier les mises en candidatures (intérêt à joindre le CA, photo, etc.)

→ Soumettre une proposition de mise en candidature via Scrutari au prochain comité gouvernance.

6. Évaluation des comités

La formule utilisée en caisse étant que les membres des comités répondent à un questionnaire d'auto-évaluation permettant au comité gouvernance de s'assurer du bon fonctionnement des comités, l'on convient de se baser sur le questionnaire "caisse" et de l'adapter pour l'Association.

Tous s'entendent que l'ADGC est une association saine avec des membres engagés. La procédure relève donc davantage de la saine gouvernance que du besoin de recadrage.

7. Relève à la Vice-présidence

Aucune mention d'intérêt officielle n'a été reçue jusqu'à présent. Il est convenu qu'un rappel à cet effet soit fait lors du dépôt des documents au CA.



Advenant des intérêts multiples, il est convenu d'inscrire les noms de tous les administrateurs sur la plateforme de vote et de vérifier avec eux au préalable s'ils souhaitent poser leur candidature. Le président du CA agirait à titre de président d'élection et la directrice générale agirait à titre de secrétaire d'élection.

8. Registraire des entreprises

La démarche afin de corriger le nombre d'administrateurs au nombre de 12 est complétée et l'Association est dorénavant conforme.

9. Suivi code d'éthique

Il est convenu que tous les administrateurs, incluant ceux qui sont réélus, devront signer le nouveau code d'éthique lors de la prochaine AGA.

10. Varia

Considérant que le PV sera déposé au CA suivant son approbation en amont par le comité gouvernance, l'on convient de l'arrêt du dépôt du sommaire exécutif au CA pour ce comité.

L'organigramme de l'Association est présenté et il convenu de le déposer sur le site web.

→ Déposer l'organigramme de l'ADGC sur le site web

11. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 11 h 35.

Rédaction

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres			
Légende : →Indique les suivis à faire			
 Elias Kallas, président du comité	Date		

La page suivante «Suivis» fait partie intégrante du document.



Suivis au procès-verbal du 11 mars 2024			
Objet	Demandé	Échéance	Responsable
Soumettre une proposition de mise en candidature via Scrutari au prochain comité gouvernance.	Mars	Mai	Secrétariat +DG
Déposer l'organigramme de l'ADGC sur le site web	Mars	Mars	Secrétariat